

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-15-0601 du 07/08/2015**

Arrêté du 4 août 2015

ARRETE CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTERIM DE LA  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU FINISTERE

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté charge une administratrice des Finances publiques de l'intérim de la direction  
départementale des Finances publiques du Finistère

Date d'application : 14 septembre 2015

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU FINISTÈRE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM  
DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU FINISTÈRE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES  
BUREAU RH-1B

**ARRÊTÉ**

chargeant une administratrice des finances publiques  
de l'intérim de la direction départementale des finances publiques du Finistère

**LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,**

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

**ARRÊTE**

**Article premier**

Mme Gwenaëlle BOUVET, administratrice des finances publiques de 4ème échelon, directrice du pôle pilotage et ressources à la direction départementale des finances publiques du Finistère, est chargée de l'intérim de la direction départementale des finances publiques du Finistère, en remplacement de Mme Véronique PY, appelée à d'autres fonctions.

**Article 2**

Cette mesure prend effet le 14 septembre 2015.

**Article 3**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT LE 4 AOÛT 2015

POUR LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,  
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,  
PAR DÉLÉGATION,  
LE CHEF DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES,

HUGUES PERRIN

BOFIP Direction générale des Finances publiques	
Directeur de publication : Bruno Parent	ISSN 2268-0756